

Compte-rendu Comité de quartier du Champ du Cerf Du 30 Mai 2018

Étaient présent(e)s : Raphaël Vial Conseiller municipal – Jean-Michel Lemoisne Premier Adjoint- Isabelle Delacroix Présidente Déléguée du comité de Quartier du Champ du Cerf et les membres – Pascal Delacroix – Jean-Claude Decool – Gilbert Leutrau – Chantal Sontag – Corinne Dewitte - Jean-François Pyl – Marie Josée Lemoisne

Étaient excusé(e)s : Tom Orhan – Chantal Doutement – Catherine Couvrat

La présidente ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et en expliquant le déroulement de la réunion, puis elle rappelle l'ordre du jour et indique aux intervenants (centre médico sportif et jardins partagés) qu'ils auront ½ heure pour exposer leur sujet.

Ordre du jour :

- 1- Nutrition : Hygiène alimentaire et santé publique
- 2- Jardins partagés : Evolution au cœur du quartier
- 3- Questions diverses

1- Nutrition :

Mesdames Marie-Pierre (Responsable développement) et Elise (infirmière) du centre Médico-sportif (CMS) situé dans les locaux de la piscine nous font la présentation des services proposés par le CMS.

Ce service municipal est offert gratuitement à tous les Ronchinois, adultes ou enfants, souhaitant une visite médicale avant la pratique d'un sport. Ils peuvent consulter sur rendez-vous.

L'infirmière explique la mise en place de la sensibilisation des enfants via une présentation ludique à l'aide de bandes dessinées. La prévention santé et l'équilibre alimentaire sont indispensables pour une bonne participation à une discipline sportive. (Hygiène de vie et alimentation adaptée).

Des animations sont également réalisées à leur intention afin de leur faire prendre conscience qu'une bonne alimentation est essentielle. En effet, en période de compétition il a été constaté que certains enfants arrivent en situation de mauvaise nutrition voire de mauvaise hydratation.

Pour les adultes, des conseils d'orientation vers un sport adapté sont donnés en fonction de leur morphologie afin de permettre une activité physique régulière en toute sérénité. L'intervention d'une diététicienne peut être proposée par le CMS.

Un bilan clinique complet est réalisé par un médecin :

- Pesée : Mesures pour l'indice corporel (IMC) avec apport de conseil par le biais de documentation,
- Spirométrie : test du souffle,
- Test de vision,
- Analyse d'urine,
- Electrocardiogramme : si une anomalie est détectée le médecin du centre prévient le médecin généraliste car il n'est pas habilité à prescrire, son rôle étant de conseiller.

Ce centre est un service de prévention et ne porte pas de jugement. Il opte son action sur le relationnel pour la pratique d'une activité physique régulière.

Enfin, il est précisé que la présence du CMS au sein du quartier de la Comtesse de Ségur permet d'inciter les personnes en situation de difficulté à faire davantage de sport.

Lors du forum des sports du 8 septembre 2018, le CMS sera présent.

Une personne de l'assemblée demande si le CMS propose des ateliers cuisines dédiés à une meilleure alimentation. Les intervenantes répondent par la négative et la présidente précise que des cours de cuisine sont proposés par le centre social.

Une plaquette est distribuée à l'ensemble de l'assemblée en fin de présentation.

La présidente rappelle qu'il est possible de s'inscrire au centre social pour réaliser un bilan de santé à l'institut Pasteur le 19 juin prochain.

De même, elle rappelle que le centre social organise un « spectacle débat » le 7 juin sur « Les cols des femmes » (s'informer et échanger sur le dépistage du cancer du col de l'utérus »

2- Jardins partagés :

Monsieur BIARNAIX nous rappelle l'historique des jardins partagés (déjà évoqué lors d'une précédente réunion publique du comité de quartier).

Homme passionné, il donne tout son temps à ce projet mais se désole quant au devenir de ces jardins puisque la population n'en prend pas possession.

Le jardin ouvert et participatif associe arbres, arbustes fruitiers avec mandalas et carrés potagers en culture sur butte cultivés en permaculture pour des fruits et légumes sains et gratuits. La culture sur butte ne demande aucun arrosage.

Cette philosophie de vie ne donne pas l'impression de convaincre les habitants du quartier en grande difficulté qui n'osent pas se servir.

L'objectif initial est de nourrir une part importante de la population. M. BIARNAIX voudrait créer des conditions d'abondance. Pour ce faire, d'autres jardins ont été réalisés dans les voyettes situées derrière l'école maternelle George Sand, et des bacs ont été positionnés au pied des bâtiments de la comtesse de Ségur.

A leurs installations, les enfants l'ont aidé en posant de nombreuses questions, en revanche, les réalisations ont déjà subi des dégradations.

Un projet est en cours de réflexion sur la résidence Chopin. Une personne est mandatée

par la municipalité pour réaliser une enquête publique sur ce projet.

Monsieur BIARNAIX pense que les jardins n'existeront plus d'ici 2 ans, car les subventions risquent de disparaître. Cette situation rendrait impossible le paiement des deux salariés actuellement employés par l'association.

Un bulletin d'adhésion est distribué en fin d'intervention ainsi qu'un document reprenant les services proposés par les jardins partagés à la population.

La présidente rappelle qu'il est possible d'adhérer ou de faire un don et que ce dernier est déductible des impôts.

Aujourd'hui l'association a besoin d'aides financières mais également de la participation de bénévoles pour la réussite de son projet.

3 – Questions diverses :

Point sur les réponses de lamunicipalité

La présidente remercie la municipalité pour les actions réalisées à la suite de la transmission de photos liées à des demandes d'intervention ainsi que le bailleur Vilogia pour les réparations des dalles devant la pharmacie.

Elle présente un diaporama reprenant en photos (avant et après) les interventions demandées et réalisées par les services techniques. Dès l'instant où on lui fait parvenir une photo, la présidente la transmet aux services concernés et en assure le suivi. Pour ce, elle rappelle que chaque citoyen peut nous contacter par mail : quartierchampducerf@gmail.com ou sur le Facebook : Comité de quartier du champ du cerf.

Enfin, la présidente propose aux habitants qui le souhaitent de faire le tour du quartier afin de préparer « un inventaire photo » des endroits qui causent des désagréments au quotidien.

Elle propose aux participants de laisser leurs coordonnées s'ils veulent être informés et ainsi participer à ce « rallye photo » ;

Interventions de participants :

- Sur les ronds-points de la rue Delibes et de la rue Renoir, des hautes herbes subsistent et ne font pas l'objet de tonte.
- Rue du 8 mai 1945, à de nombreuses reprises on y retrouve des décharges publiques sauvages.
- Des questions sont posées à M. LEMOISNE concernant la réalisation du projet tramway. La crainte des habitants se porte sur son tracé dans la rue Jean Jaurès, sur la perte éventuelle de places de parking et sur l'impact sur la circulation de la liane dans le quartier du Champ du Cerf.